

RAPPEL DES HORAIRES DU SÉCRÉTARIAT DE MAIRIE

Lundi de 8h à 10h
 Mardi de 10h à 13h
 Jeudi de 8h à 10h
 Vendredi de 15h à 17h30

Retrouvez les informations de votre commune :
www.belloy-sur-somme.fr
<https://www.facebook.com/mairiebelloysur-somme/>



Permanence des adjoints le samedi matin de 9h30 à 10h30.

Vie locale

RENDEZ-VOUS AU MARCHÉ LE JEUDI APRÈS-MIDI

Un marché se tient chaque jeudi après-midi de 14h30 à 18h30 sur la Place du maréchal FOCH.

Vous pouvez vous procurer sur le marché des fruits, des légumes et fromages auprès du primeur d'Airaines « *Au marché des saveurs* » ainsi que du café, du thé, des infusions auprès du torrificateur de Picquigny « *Du grain à moudre* ».

Un poissonnier présent de 14h30 à 17h vient rejoindre les deux premiers commerçants. Il s'agit de l'établissement DELABY, producteur de Moules de Bouchot du Bout des Crocs en Baie de Somme.



TRAVAUX DE RÉNOVATION DU MUR DES VERGERS DU CHÂTEAU

La commune a missionné la société SCUDERINI & Fils pour remettre en état les portions du mur des vergers du château situées de chaque côté de l'allée fleurie. Ce chantier de dégarnissement des joints de briques et pierres a été entrepris ces derniers jours. Il était temps d'intervenir au risque de voir disparaître cet élément de l'identité locale. La rénovation des pierres naturelles et des nombreuses briques éclatées permettra de le sauvegarder car il est un témoin important du passé. Le rejointoiement des briques de même que le nettoyage de l'ensemble avec application d'un hydrofuge de protection va se poursuivre encore plusieurs jours.



PROCHAIN SCRUTIN EN MARS

Les élections municipales auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2026. Il convient d'informer les usagers pour favoriser l'inscription des habitants sur les listes électorales. En effet, il est obligatoire d'être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter. Or, il y a environ 2,9 millions d'électeurs non-inscrits et 7,7 millions de "mal-inscrits" (estimation Insee). Le taux d'abstention aux élections est en partie dû à cette "mal-inscription".



L'inscription sur les listes électorales est possible jusqu'au 4 février 2026 en ligne et jusqu'au 6 février 2026 en mairie. Il convient de compléter le cerfa 12699*02 et de fournir un justificatif d'identité et un justificatif de domicile à l'appui de la demande d'inscription.



Enfance, jeunesse

ANIMATION CARAVA'LUD LE MERCREDI 25 FÉVRIER ENTRE 14H ET 17H À LA SALLE DES FÊTES



La commission municipale Fêtes, enfance, jeunesse et loisirs renouvelle l'animation gratuite pour les enfants, parents et grands-parents le temps d'un après-midi. Durant les vacances scolaires, venez jouer entre amis ou en famille à la salle des fêtes le mercredi 25 février de 14h à 17h. L'association Carava'lud met à votre disposition différents jeux de société, de construction et de réflexion ainsi que des jeux géants... C'est ouvert à tous ! C'est l'occasion de bien s'amuser !

INSCRIPTION DE VOTRE ENFANT À L'ÉCOLE COMMUNALE POUR LA RENTRÉE 2026-2027



L'école publique du village ouvre ses portes le **samedi 7 mars au matin de 9h30 à 12h**. Venez découvrir la salle de motricité, les 3 classes avec vidéos projecteurs interactifs, la garderie et la cantine. Vous pouvez contacter Madame la directrice, Sylvaine FERON au **03.22.51.21.91**.

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT : À LA RECHERCHE D'ANIMATEURS ET D'UN DIRECTEUR



Nous préparons d'ores et déjà l'organisation de l'accueil de loisirs qui aura lieu durant 4 semaines, **du 6 juillet au 31 juillet inclus**. Nous recherchons 6 animateurs et un directeur titulaire du BAFD. Nous acceptons les BAFD stagiaires qui demandent un stage pratique pour valider leur brevet. N'hésitez pas à adresser vos candidatures à la mairie de BELLOY-SUR-SOMME.



Environnement

INFORMATION SUR LES 2 PROJETS ÉOLIENS DE SOUES ET DE CROUY-SAINT-PIERRE



Même si la commune de BELLOY-SUR-SOMME n'est pas concernée par l'implantation sur son territoire de ces futurs mâts d'éoliennes, il n'empêche qu'il peut y avoir une co-visibilité. Les avis d'enquêtes publiques ont été affichés en mairie. Par arrêté préfectoral du 5 novembre 2025, il est procédé du 12 janvier au 11 février 2026, à l'enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale de la SAS Société des éoliennes de Prieuré en vue d'exploiter un parc de 8 aérogénérateurs (Hauteur maximale de 171,5 m d'une puissance de 3,6 MW) et 3 postes de livraison à CROUY-SAINT-PIERRE. Aussi, par arrêté préfectoral du 13 novembre 2025, il est procédé du 10 avril au 12 mai 2026, à l'enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale présentée par la SAS Ferme éolienne Mont Joie en vue d'exploiter un parc de 8 aérogénérateurs (Hauteur maximale de 180 m d'une puissance de 4,2 MW) et 2 postes de livraison à SOUES.

Vie associative

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLUB DES AÎNÉS : LE JEUDI 12 FÉVRIER À 10H30 AU FOYER DE LA PLACE FOCH



Le Club des aînés tiendra son assemblée générale annuelle le jeudi 12 février prochain au foyer communal à 10h30. La réunion est ouverte à toute personne adhérente, ou non. Venez nous rejoindre et découvrir notre programme pour l'année 2026. La cotisation annuelle est de 16€. À bientôt, avec le sourire, la joie et la bonne humeur. N'hésitez pas à contacter le Président de l'association Michel REGNIER au 06 30 37 19 33 ou par mail : michel.regnier987@orange.fr

ATELIER COUTURE POUR ENFANTS DE 6 À 16 ANS ORGANISÉ PAR LA SECTION COUTURE DU FOYER RURAL

Rendez-vous le **mardi 17 février de 14h30 à 17h30** au Foyer communal de la Place FOCH.

Un atelier de création de **masques en feutrine** pour les enfants âgés de **6 à 8 ans**.

Un atelier d'initiation à la **couture**, réalisation d'un tote-bag pour les jeunes âgés de **9 à 16 ans** (possibilité d'apporter sa machine à coudre).

Les ateliers seront animés par Catherine DORVILLE. Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez la contacter au 06.31.74.64.69.

Au préalable, il convient de s'inscrire en complétant le coupon-réponse avant le 7 février et le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie.



COUPON-RÉPONSE D'INSCRIPTION

Je soussigné(e) Nom Prénom

responsable de l'enfant, Nom Prénom âgé de

l'inscrire à l'atelier du mardi 17 février et certifie avoir une assurance responsabilité civile.

Atelier création de masques en feutrine *

Atelier Initiation à la couture *

Date : ➔

Téléphone :

Signature :

* Entourer l'atelier de votre choix